

SMART : UN LABORATOIRE NATIONAL POUR LA DESTRUCTION DU CODE DU TRAVAIL !

Défendez-vous !

« FO, un syndicat libre, indépendant et déterminé où chacun peut trouver sa place pour défendre les intérêts exclusifs des salariés ! »

Septembre 2015

**Union Départementale
des syndicats FO de
Moselle**

24 rue du Cambout
BP 30229
57005 METZ Cedex
Téléphone :
03.87.75.64.65
Courriel :

udfo57@force-ouvriere.fr

La société SMART a été, il y a peu de temps, au centre de l'actualité régionale et nationale. Et elle le reste !

Ce n'est pas un hasard, au moment où il faut faire la publicité de la loi Macron, et de ses fameux (fumeux !) « Accords de maintien dans l'emploi », et des projets du gouvernement, dont le but est de conduire à remettre en cause le code du travail et les conventions collectives au profit d'accords d'entreprise au rabais. Cette médiatisation a permis de servir la soupe aux libéraux de tous poils.

NON AU CHANTAGE À L'EMPLOI

Dans cette situation, on a demandé aux salariés de SMART de se prononcer par référendum sur un projet remettant en cause les horaires, les salaires et donc le contrat de travail. Par une fausse démocratie, la direction de l'entreprise leur a fait croire, un pistolet sur la tempe, qu'il fallait choisir entre l'emploi et les droits.

Avec ce chantage inacceptable, ils ont réussi à diviser les salariés et donc à les affaiblir : c'est en tout cas le but recherché ; dans le même temps ils ont voulu fragiliser les organisations syndicales. Ceci n'est pas inéluctable.

FO n'est pas présente à la SMART. Pour autant, nous avons été, et sommes encore très attentifs à ce qui arrive parce que cette situation a une valeur nationale, et que dans le contexte économique et social actuel, elle risque de se généraliser.

Nous sommes très clairs : l'Union départementale FO se serait prononcée contre la signature de ce projet qui remet en cause le contrat de travail, les salaires et les horaires de travail. FO n'aurait pas accepté le chantage à l'emploi exercé par une entreprise qui par ailleurs se porte bien. Nous apportons donc notre soutien, certes moral mais sincère et combatif, aux organisations syndicales qui ont décidé de résister.

Personne ne peut savoir, à ce moment précis, jusqu'où la direction de la SMART va aller et ce que feront en définitive les organisations syndicales. Rien n'est en effet acquis, tant la volonté du patronat et du gouvernement de changer notre modèle social est forte (quel que soit d'ailleurs le parti politique au pouvoir).



**POUR VRAIMENT RÉSISTER
LOCALEMENT, IL FAUT COMBATTRE
ET NE PAS SE COUCHER
NATIONALEMENT !**

Ce projet de la direction n'est aujourd'hui possible que parce qu'il s'inscrit dans le cadre de la politique libérale du gouvernement et avec, il faut le dire, la participation active ou la complicité de certaines organisations syndicales.

Ce projet est le produit de l'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013 et de la loi du 14 juin de la même année, que seules FO et la CGT n'ont pas signé et ont combattu par la grève et dans la rue.

Ce projet d'entreprise est le rejeton de la loi Macron (le Ministre au service des entreprises et des marchés financiers). Là encore, seules FO et la CGT (en tant que Confédérations syndicales) l'ont combattue notamment à l'occasion d'un appel national à une grève interprofessionnelle et d'une manifestation massive à Paris le 9 avril dernier.

Ce projet s'inscrit enfin dans le cadre d'un rapport commandé par Manuel Valls qui servira de support à un projet de loi qui sera en discussion dans les mois à venir. Ce projet répond complètement aux exigences du patronat qui veut réduire, voire supprimer, toutes les contraintes du code du travail et des accords nationaux ; celles en fait qui préservent les droits des salariés.

Ce rapport a vocation à laisser les mains libres aux entreprises pour adapter les normes sociales à leurs besoins, mais surtout à leurs exigences de profit et de compétitivité. Plus question d'accords durables, mais d'accords à durée déterminée : après la précarité des contrats, la précarité des droits. Plus question de droits identiques pour tous, mais des normes sociales différentes d'une entreprise à l'autre.

DES SYNDICATS AUX ORDRES ?

Pour le patronat et le gouvernement, les syndicats devraient faire leur « révolution culturelle » ; celle de leur participation active aux accords de chantage à l'emploi et de destruction du Code du travail.

En effet, et c'est le rapport gouvernemental qui le dit, pour eux le dialogue social n'a plus pour objectif de conduire à des négociations de « distribution ». Plus question que « *la négociation soit un outil de redistribution des surplus* » (des richesses produites), « *mais elle doit accompagner la crise* », et les syndicats devraient « *assurer la gestion des conséquences sociales et des mutations économiques* ».

N'est-ce pas exactement ce qui se passe à la SMART ?

Alors que certaines organisations syndicales expliquent, comme le Medef, que le Code du travail est illisible, qu'elles appellent de leurs vœux un repli social sur l'entreprise au nom d'une soi-disant amélioration du dialogue social, FO s'oppose et s'opposera à cette « révolution » destructrice de droits.

Libre et indépendante, FO refuse ce rôle de courroie de transmission qu'on veut faire jouer aux organisations syndicales. Pour FO, les responsables de syndicats ne peuvent pas être les relais des directions d'entreprise et des gouvernements, ils doivent rester des militants indépendants en charge des intérêts exclusifs des salariés.

Pas chacun pour soi, pas chacun dans son coin, mais tous ensemble pour résister et combattre !

***Discutons-en ensemble.
Prenez contact avec FO.***